

par des motifs plus ou moins justes, refusent leur obéissance au Souverain ou à certaines lois qu'il a promulguées.

La sédition proprement dite ne peut être considérée que comme un acte isolé de désobéissance, tandis que la rébellion, selon Pinheiro Ferreira, consiste à opposer de la résistance à *la volonté nationale*. Ainsi, au Mexique, comme dans plusieurs autres nations, il y a eu des séditions réprimées et punies par l'autorité, et des rébellions qui se renfermant dans leur sphère, n'ont produit d'autre résultat que le trouble momentané de l'ordre ordinaire de la société.

Mais une petite sédition peut devenir une rébellion, et la rébellion une guerre civile, qui est une chose fort différente.

Quand il s'agit d'une question qui intéresse la société, il est donc indispensable d'étudier la formation et les variations du droit volontaire du pays, et si la paix est troublée, il faut distinguer si se trouble provient d'une *sédition*, d'une *rébellion*, d'une *guerre civile*, ou d'une *révolution*. Un Ambassadeur pourra très bien, dans l'intérêt de son pays, ou pour tout autre motif, reconnaître le chef d'une *révolution*, mais il traitera fort rarement avec le colonel d'un régiment en état de sédition contre son Souverain. Les puissances de l'Europe reconnurent l'indépendance des républiques hispano-américaines, en vertu de ce simple principe de droit: *C'est un Etat puisqu'il existe*, et cependant nous sommes restés, en théorie, rebelles jusqu'à 1836, époque à laquelle se fit le traité de paix avec l'Espagne.

En faisant, à ce qui s'est passé dans notre République, l'application de tout ce qui précède, on peut admettre que le mouvement de St-Dominique, réduit dans son principe à la désobéissance d'un petit nombre de troupes, ne fut rien de plus qu'une *sédition*. N'ayant pu être réprimée par l'autorité de Comonfort, rentré dans la voie constitutionnelle, la sédition devint *rébellion*, parceque, alors, beaucoup de citoyens, se soulevant contre la constitution, s'unirent au mouvement, prirent les armes et vainquirent, en diverses batailles, les troupes de l'autorité légitime et constitutionnelle, que les événements avaient bien pu forcer à changer de résidence, mais qui n'en dominait pas moins une partie considérable du pays.

Cette rébellion s'augmenta continuellement et finit par causer une véritable *guerre civile*.

"Lorsqu'une faction, dit M. Bello, se forme dans l'Etat contre le Souverain, dans le but de lui arracher le pouvoir suprême ou pour lui imposer des conditions, ou bien quand une république se divise en deux

partis qui se traitent mutuellement en ennemis, cette guerre se nomme *civile*, ce qui signifie guerre de citoyens."

La République Mexicaine se trouvant donc en état de guerre civile, c'était pour l'Espagne une nécessité d'y envoyer un Ambassadeur pour protéger les intérêts de son commerce et de ses sujets; elle envoya M. Pacheco. Le premier devoir de M. Pacheco était certes d'étudier profondément et impartialement la situation politique du pays où il allait représenter sa Souveraine, afin d'agir, en vertu de cette étude, conformément d'abord au droit des gens, et d'accord ensuite avec les instructions de son gouvernement. Agit-il ainsi? M. Calderon Collantes lui a prouvé le contraire, et M. Pacheco se l'est prouvé à lui-même.

Voyons quels sont les devoirs des nations étrangères dans le cas qui nous occupe.

"Jusqu'à ce que la révolution soit consommée, dit Wheaton, c'est-à-dire durant la guerre civile, les autres Etats peuvent *rester spectateurs indifférents de la lutte*, considérant l'ancien gouvernement *comme Souverain* et le gouvernement de fait comme ayant le droit de faire la guerre à ses adversaires; ils peuvent aussi soutenir la cause de l'un ou l'autre des partis belligérants, selon le degré de justice qu'ils y rencontrent. *Dans le premier cas, l'Etat étranger remplit toutes ses obligations, selon le droit des gens, et pourvu qu'il observe une conduite rigoureusement impartiale entre les deux partis, ni l'un ni l'autre n'aura le droit de se plaindre*. Dans le second cas, l'Etat étranger deviendra nécessairement l'allié du parti en faveur duquel il s'est déclaré et l'ennemi du parti contraire, et comme, dans ce cas-là, le droit des gens n'a établi aucune différence entre une guerre juste ou injuste, l'Etat intervenant jouit de tous les droits de la guerre contre son ennemi."

Wattel, qui, en divers paragraphes, explique avec plus d'extention la doctrine que nous venons de copier, poursuit ainsi dans le 293ème:

"Il ne s'agit point ici de peser les raisons qui peuvent appuyer et justifier *la guerre civile*. Nous avons déjà dit les cas dans lesquels les sujets peuvent résister au Souverain; laissant donc à l'écart la justice de la cause, nous n'avons plus qu'à traiter des maximes que l'on doit observer dans la guerre civile, et en déduire si le Souverain en particulier est obligé d'observer les lois communes de la guerre.

"La guerre civile, rompant les liens de la société et du gouvernement, ou interrompant au moins dans la nation la force et l'effet de l'action administrative, occasionne la formation de *deux partis indépendants* qui se considèrent comme ennemis et ne reconnaissent aucun juge commun.

“ Il faut donc que ces deux partis se considèrent au moins pour quelque temps comme deux corps séparés, ou deux peuples différents. Et bien que l'un de ces deux partis aie mal fait de rompre l'unité de l'Etat et de résister à l'autorité légitime, il n'en est pas moins vrai que la division dont nous avons parlé existe de fait. Qui les jugera? Qui décidera de quel côté se rencontre la justice, s'ils n'ont pas sur la terre un supérieur commun? Ils se trouvent donc dans le cas de deux nations, qui, étant entrées dans une question sans pouvoir s'arranger, en ont appelé aux armes, etc.”

Wattel continue plus loin:

“ Les nations étrangères ne doivent pas s'ingérer dans le gouvernement intérieur d'un Etat indépendant, ce n'est point à elles de juger de la justice qu'ont eue les citoyens à prendre les armes, pas plus que de décider entre le prince et ses sujets. Les deux partis doivent être également étrangers pour elles et par conséquent indépendants de leur autorité. Il ne leur reste plus qu'à interposer leurs bons offices pour le rétablissement de la paix, et la loi naturelle les y invite; mais si leurs efforts sont infructueux, celles qui ne sont liées par aucun traité, peuvent former un jugement sur le mérite de la cause et aider le parti qui leur semble avoir le bon droit, etc.”

Beaucoup de gens ont cru, à Mexico, que nos dissensions et nos folies étaient arrivées à leur comble, et que l'existence de deux gouvernements était un cas imprévu et nouveau. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, a dit Salomon, et c'est là une vérité éternelle. Les auteurs en droit ont établi le cas d'une manière claire, précise et déterminée, comme s'ils eussent eu la prévision de ce qui devait nous arriver.

Quelles que soient les vues attribuées à l'Espagne par rapport à nous, et sans tenir compte, parcequ'ils ne sont d'aucune importance, des écrits plus un moins violents publiés contre le Mexique, le fait est, ainsi que nous allons le voir en peu de lignes, que le cabinet de Madrid, dans toutes ses questions avec le Mexique, a non seulement agi en conformité stricte avec le droit des gens, mais qu'il y a encore mis une prudence et une considération qui n'ont pu être bien qualifiées, que lorsque, au sujet du discours de M. Pacheco, la presse a révélé quelques uns des secrets d'Etat.

Au moment de la nomination de M. Pacheco à son importante et délicate mission, l'opinion était, à peu de chose près, celle-ci: Ce n'est pas une sédition qui existe au Mexique, car les séditions étant d'un caractère passager, elle se serait terminée par la fuite ou le châtement des coupables. Ce n'est pas non plus une rébellion, parceque la rébellion qui dure long-

temps acquiert une telle consistance, qu'il est impossible de la réprimer. Il existe deux gouvernements se faisant une guerre acharnée, et dans des conditions tellement variables, que le parti, qui aujourd'hui se croit perdu, possède le lendemain les plus grandes probabilités de triompher. La République mexicaine se trouve donc en état manifeste de guerre civile.

Partant de cette base d'une exactitude absolue conformément au droit public, et malgré la croyance établie en Europe du triomphe prochain et complet de Miramon, le ministère espagnol se montra plein de sagacité et de prudence, et il n'y a pas l'ombre d'un motif pour lui adresser le plus léger reproche.

Il est vrai qu'en faisant le traité Mon-Almonte le cabinet espagnol était déjà entré en relations avec l'un des deux gouvernements de la République, il semble donc, à première vue, qu'il avait renoncé à l'observation de la neutralité conseillée par les auteurs en droit, et qu'il penchait vers l'extrême opposé, c'est-à-dire à favoriser ouvertement l'un des deux partis qui se disputaient le gouvernement; mais, avec un peu de réflexion, on voit qu'il n'en est point ainsi. Le traité Mon-Almonte se fit lorsque la nouvelle de la déroute de la coalition permit de croire que le parti libéral avait succombé entièrement et qu'il était remplacé par un gouvernement solide et durable, formé du parti réuni par le plan de Tacubaya. Néanmoins, il est probable qu'au moment du départ de M. Pacheco, les nouvelles, à Madrid, étaient moins favorables au gouvernement de Miramon, car le ministère eut grand soin de donner à son envoyé des instructions adéquates à la position dans laquelle il pourrait se rencontrer.

“ La prudence du gouvernement de S. M., porte une instruction, a le plus violent désir de n'en appeler à l'usage de la force, que quand il aura perdu la dernière espérance d'obtenir justice par les moyens pacifiques, etc.”

Un gouvernement, qui ne veut point en appeler à l'usage de la force, qui, pour obtenir justice par les moyens pacifiques, envoie, exprès pour ces motifs, son Ambassadeur à un Etat où l'on sait qu'existe la guerre civile, ce gouvernement ne favorise certainement pas d'une manière décidée l'un des deux partis, car, s'il en était ainsi, il abandonnerait tout d'abord, au moins vis-à-vis de l'un des deux, ces moyens pacifiques.

En acceptant la mission délicate qui lui était confiée, M. Pacheco dut parfaitement comprendre l'esprit dans lequel était conçu le paragraphe que nous venons de citer; mais s'il avait pu rester quelque doute ou quelque ambiguïté, l'un des paragraphes suivants, que, chose remarquable!— M. Pacheco copie pour se justifier, détaille, pour ainsi dire, la conduite

prudente et mesurée, recommandée par la Reine à son Ambassadeur, au milieu des agitations de la République mexicaine.

“ Il ne sera pas extraordinaire, disent les instructions, que, par le manque de ressources produit par la décentralisation actuelle, ou par l'action des différentes causes qui se trouvent à la connaissance de tous ceux qui ont étudié l'organisation des malheureuses Républiques Hispano-Américaines, qu'il soit difficile, très difficile que le gouvernement du général Miramon, ou tout autre gouvernement digne de ce nom, se consolide au Mexique. Les changements de présidents y sont tellement fréquents, qu'il peut fort bien arriver que V. E. voie disparaître en peu de temps plus d'une administration. Les lettres de créance de V. E. ne sont adressées à aucune personne déterminée, et cette circonstance lui permettra de traiter avec quelque gouvernement qui s'établisse.”

Comme si cela n'eût pas été suffisant, dans une autre dépêche que cite M. Pacheco lui-même, le ministre d'Etat lui dit :

“ Il faut que vous soyez complètement neutre entre ces partis, et il faut que vous fassiez tout ce qui est possible, soit par vous, soit en union des représentants de la France et de l'Angleterre pour amener à une médiation pacifique ces partis belligérants.”

Sans qu'il soit nécessaire d'insérer les différents passages de la réponse de M. Calderon Collantes au discours qui nous occupe, il suffit de lire les lignes que nous copions en italiques, pour être convaincu que les instructions de la Cour d'Espagne étaient exactement basées sur le droit des gens. Les détails, les cas, les circonstances se laissaient, comme cela était naturel, au talent, à la prudence, à la circonspection de l'Ambassadeur que l'on envoyait à ce pays, où, plus que dans tout autre, il fallait, pour remplir cette mission pacifique, un tact exquis et surtout la plus complète connaissance possible du caractère de la guerre civile et des droits relatifs de légalité que chacun des gouvernements de fait alléguait en sa faveur.

Parlons maintenant de l'ambassade de M. Pacheco, de la façon dont il fit de la politique en Amérique, et de sa manière d'appliquer les instructions de paix et de neutralité, données par sa souveraine.

A l'époque où M. Pacheco arriva à Veracruz, il existait, dans la République, deux gouvernements de fait. L'un possédait la tradition de sa légalité; l'autre, soutenu par le clergé, avait eu l'avantage dans les combats.

Outre ses titres de légalité, le gouvernement constitutionnel, qui résidait à Veracruz, était obéi sur une plus grande étendue du territoire: tout le littoral du Golfe du Mexique; toute la côte du Sud depuis la Californie jusqu'à Guatemala, les Etats de l'Orient et de l'Occident, quelques uns du

centre, comme Durango, Zacatecas, Aguascalientes, Michoacan, et une foule de populations des Etats de Mexico, Querétaro et Guanajuato.

Le gouvernement établi à Mexico avait la capitale, Puebla, Tlaxcala, Querétaro, Guanajuato quelquefois, San Luis et Zacatecas pendant fort peu de temps. Ses armes et son influence ne pénétrèrent jamais dans plusieurs Etats, qui, sauf de courts intervalles, jouirent d'une paix complète pendant les trois années que dura la guerre civile. Les titres de légalité invoqués par les partisans de la réaction, émanaient du plan de Tacubaya, et Zuloaga avait trouvé ses droits au pouvoir, d'abord dans sa rébellion contre son chef et son ami, et ensuite dans une junta de personnages de la capitale, la plupart riches, et que, peu de mois après, il retint en prison jusqu'à ce qu'ils lui eussent donné certaines sommes d'argent. Cependant, je le répète, le plan de Tacubaya, qui causa l'état de guerre civile, serait devenu la loi du pays, s'il eût reçu le consentement de la nation; mais il ne faut pas oublier qu'à la valeur de quelques chefs et à la bonne discipline des troupes, étaient exclusivement dues les conquêtes de territoire faites par le gouvernement de Mexico, qui se voyait obligé, comme s'il eût été en pays étranger, de conserver le terrain pied à pied, car aussitôt que ses troupes sortaient des populations, les partisans de la constitution les rendaient immédiatement au gouvernement de Veracruz. Tel était l'état de la République.

Les lettres de créance de M. Pacheco étant en blanc, il pouvait parfaitement les présenter au gouvernement de Veracruz, et la raison qu'il fonde sur la protestation de M. Juarez contre le traité Mon-Almonte, n'est pas suffisante, parceque, en premier lieu, il était du devoir du gouvernement constitutionnel de protester contre tout acte pouvant causer un préjudice à la République ou émanant d'autorités qu'il réputait intruses, et qu'en second lieu, cette raison, qui, dans le principe, était, pour M. Pacheco, un obstacle insurmontable, disparut, quand il chercha à nouer des relations avec le gouvernement constitutionnel revenu dans la capitale, après la bataille de Calpulalpan.

Mais M. Pacheco apportait son plan tout formé; au lieu d'examiner notre question de droit constitutionnel, il déclara factieux, rebelle ou séditionnaire, le gouvernement de M. Juarez, et il se dirigea vers Mexico, non pas toutefois sans signaler son passage par un trait de perfidie mesquin mais notable, qui consista à suspendre la réclamation relative au navire la *Concepcion*, dans la crainte que l'on n'empêchât son passage. Il n'y a ici ni exagération ni offense, puisque M. Pacheco lui-même se charge de raconter au Sénat comment l'Ambassadeur d'un royaume fort et puissant, dans le-

quel on comprend non seulement la dignité, mais encore l'orgueil, mit en pratique une petite et misérable intrigue pour s'ouvrir le chemin.

“Je demandai au général Serrano, dit M. Pacheco, que l'on ne communiât cette seconde réclamation à Juarez, *qu'après mon passage à Veracruz*, afin de ne pas créer un obstacle de plus à mon voyage.”

Après avoir reçu les témoignages les plus signalés de l'urbanité des autorités de Veracruz, l'Ambassadeur, escorté par les troupes constitutionnelles, arriva heureusement à la capitale; de sorte que, des deux gouvernements qui existaient dans le pays, *l'un des deux fut préféré* par M. Pacheco, qui ne voulut, comme il le dit lui-même, accorder à M. Juarez aucun caractère, qui, par conséquent, se séparait complètement de ses instructions, en faussant la politique que la Cour d'Espagne voulait employer au Mexique, en contrariant les doctrines du droit des gens que nous avons citées, et, ce qui est bien plus, en méconnaissant même le fait de la *guerre civile* qui existait dans la République. Un simple *attaché* de légation aurait examiné les choses publiques du Mexique avec un peu plus de soin.

Si l'on excepte M. Miguel de los Santos Alvarez, qui est, sans faire de tort à personne, l'homme d'Espagne le plus honorable, le plus noble, comme le plus loyal envers sa conscience et son gouvernement, nul fonctionnaire étranger n'a été mieux reçu dans la République, que M. Pacheco, malgré l'état horrible dans lequel nous tenait la guerre civile.

M. Pacheco arrivait précédé par les antécédents de sa carrière publique et de son talent. Connu pour libéral, personne ne se figurait qu'il vint s'unir de corps et d'âme, comme l'on dit, au parti réactionnaire. Homme d'âge et d'expérience, tout le monde espérait qu'il verrait avec indulgence des désordres, il est vrai, mais des désordres qui sont inséparables de la guerre entre citoyens, qui ne sont pas nouveaux dans l'histoire, et qu'ont eu malheureusement à déplorer les générations les plus antiques et les plus avancées, car les diverses guerres de politique et de religion ont toujours apporté la domination du fanatisme et de la démagogie, ou le despotisme militaire de beaucoup de rois. Littérateur et poète, il avait les sympathies non seulement de ceux qui cultivent les belles lettres, mais encore de la multitude de personnes qui connaissent les écrits des hommes de talent de l'Espagne; avocat distingué, il trouvait ici la confraternité et même le respect de cette classe si remarquable de notre pays; enfin, la partie sensée de la population, qui n'a jamais voulu et ne veut la guerre avec aucune nation étrangère, si ce n'est quand les passions s'exaltent par une offense à l'orgueil juste et naturel de tout homme pour les choses de sa maison et de son pays, quelques mauvaises qu'elles soient, cette partie voyait dans

M. Pacheco un fonctionnaire qui peut-être, par une mission de paix, mettrait un terme à nos longues discussions avec l'Espagne, et dont l'influence pourrait même s'étendre jusqu'à la pacification de la République.

Tout ceci explique pourquoi M. Juarez le laissa non seulement passer mais lui écrivit une lettre pleine de modération et de politesse, pourquoi il gagna la sympathie de M. Ocampo, pourquoi, en un mot, il ne reçut que des attentions et des prévenances dans ce pays si mal connu, mais où il y a tant de propension à admirer ce qui est grand, à respecter ce qui est juste, et à payer par de sincères démonstrations d'adhésion et de confiance, l'acte, la chose, quelle que soit son insignifiance, qui tend au bien, à la paix et à la conciliation. Ce caractère se reconnaît parfaitement dans notre enthousiasme pour tout gouvernement nouveau qui nous promet le bien, et nos amères déceptions, qui deviennent le plus fort élément de la révolution, quand nous voyons que l'on ne nous a fait que du mal.

Comme depuis l'époque où les Athéniens envoyèrent dix Ambassadeurs à Philippe, jusqu'à celle où le roi des Parthes en envoya quatre cents à Alexandre Sévère, le cérémonial a varié selon l'usage des différentes cours, ce ne fut pas un petit travail pour les diplomates qui occupaient alors le palais, que de choisir le cérémonial convenable, ne sachant s'ils devaient se conformer au cérémonial de Charles Quint, à la déclaration des Chevaliers de Hollande et de Westfrise, ou à quelque autre antique règlement, bien qu'ils eussent pu sortir de la difficulté en consultant simplement *Wheaton*, qui dit, en parlant des Ambassadeurs, “que la cérémonie de l'entrée solennelle qui se pratiquait autrefois pour cette classe de ministres, n'est plus en usage.” Mais la base de notre caractère étant, ainsi que nous l'avons dit, l'amabilité et l'affabilité, on fit pour M. Pacheco tout ce que l'on aurait pu faire pour la Reine d'Espagne elle-même, et il ne reçut, comme il le déclare lui-même, que des témoignages de considération de toutes les personnes avec lesquelles, durant son séjour dans la République, il eut des relations légères ou importantes. Miramon était alors en campagne; la capitale se trouvait attristée par la guerre, par des contributions excessives, par l'absence d'une multitude de familles, par le deuil ou l'irritation que causait à d'autres la prison ou la mort de leurs parents. Après plus de deux années de lutte, l'insurrection du pays était plus forte que le premier jour, les ressources devenaient plus rares pour le gouvernement de Mexico, le système d'administration avait été purement militaire, et l'effervescence et l'irritation des belligérants étaient arrivées à une telle extrémité, qu'une transaction capable de produire la conformité et la paix, était fort difficile, sinon impossible. La loi du 25 juin 1856

avait laissé au clergé ses propriétés et ses rentes; il l'avait repoussée et excommuniée, mais il offrait ses domaines et ses capitaux aux soldats qui défendaient la réaction. Cela avait motivé la promulgation, par le gouvernement constitutionnel, de lois nouvelles et plus dures; il nationalisa les biens du clergé et supprima les couvents. Au moment de l'arrivée de M. Pacheco à la capitale, les affaires avaient donc changé d'une façon très notable; il ne s'agissait plus seulement de soutenir la légalité et la constitution, mais il y avait déjà, en plein développement, une autre chose que l'on nommait *Réforme* et qui n'était certainement pas une entité nouvelle ni inconnue dans l'histoire, c'était la même Réforme qu'en Angleterre, la même Réforme qu'en Allemagne, la même Réforme qu'en France, c'était, en un mot, la même Réforme que celle de l'Espagne contemporaine, connue, amie intime, peut-être, de M. Pacheco.

Si, lors de son débarquement à Veracruz, il était permis à M. Pacheco de se laisser influencer par les nouvelles et l'opinion que l'on avait en Europe de nos affaires, il aurait dû les voir plus clairement, après un court séjour dans la capitale, et penser que tous les efforts du parti réactionnaire étaient entièrement inutiles, même pour se maintenir dans la capitale qui avait été le centre de son pouvoir et de ses ressources.

Miramón, trop jeune pour se fatiguer, éternuilla, comme cela était naturel, de la haute position conquise par son épée, Miramón lui-même se décourageait souvent en voyant qu'après chaque victoire, à peine de retour dans la capitale, il se retrouvait de nouveau menacé par une autre masse énorme d'hommes pour lesquels les mots déroutés, périls, fatigues, n'avaient aucune signification.

C'est une émeute, disait Louis XVI: *non, Sire, c'est une révolution*, lui répondit le duc de la Rochefoucauld.

Il fallait être aveugle ou bien claquemuré dans certaines idées et dans certain plan, pour ne pas distinguer ce qui se passait à Mexico. Seul M. Pacheco, semblable à Louis XVI, voyait une *sédition* dans ce qui n'était déjà plus même une guerre civile, mais bien une *révolution*.

Sans avoir la moindre prétention de qualifier ici cette révolution, que bien moins encore pouvait et devait qualifier l'Ambassadeur dont les instructions lui recommandaient la *neutralité*, je me borne purement et simplement à rapporter les faits.

L'administration primitive, créée peu de jours après le triomphe du plan de Tacubaya, avait disparu. Cette administration, dont le chef était D. Luis Cuevas, qui cherchait dans le vote de la nation *ses titres de légi-*

imité, (*) qui voulait respecter les garanties, dont elle avait fait sa devise, qui ne persécutait pas et n'emprisonnait pas les citoyens, une telle administration ne pouvait durer longtemps, comme en effet elle ne dura pas, et elle fut remplacée par d'autres cabinets qui appliquèrent, avec une dureté stricte, un système de parti, sans la moindre trêve aux persécutions, et sans pardonner jamais à aucun de ceux qui n'étaient point leurs admirateurs. Au lieu de tranquilliser le pays, cette politique ne servit qu'à augmenter le nombre des partisans de la constitution, et à signaler enfin d'une manière claire l'existence *de la guerre civile*.

Un an après, et le jour où l'on y pensait le moins, M. Zuloaga, qui se croyait éternisé au pouvoir et aussi légitimement assis dans le fauteuil présidentiel, que la famille de Bourbon sur les trônes d'Europe, fut très poliment mis à la porte par le général Robles. On réunit une nouvelle assemblée qui élut Miramón Président par intérim. Celui-ci, qui se trouvait alors dans l'intérieur, revint immédiatement, à la nouvelle de si grands événements, et, loin d'accepter la nomination faite par la junta émanée du plan qui fut appelé de *Navidad*, il remit Zuloaga en possession du pouvoir suprême, et resta, comme auparavant, simple général en chef de l'armée. Mais le parti réactionnaire, même avant un triomphe complet, était déjà divisé; les uns voyaient dans le caractère froid, réservé et tenace de Zuloaga, la représentation du parti *conservateur pur*; les autres jugeaient que l'activité, le courage et les victoires de Miramón méritaient, pour récompense, la première place. Ces derniers l'emportèrent, et, avec la simplicité la plus facile, Miramón fut nommé président substitut, de la même manière employée auparavant par le général Alvarez pour D. I. Comonfort. La campagne de Veracruz, dans laquelle Miramón ne fut pas heureux, produisit le refroidissement de beaucoup de ses partisans. Zuloaga essaya de recouvrer sa présidence, mais Miramón, au lieu de la lui remettre, déroba un matin Zuloaga, l'emporta à l'intérieur, et le trimbala dans des voyages rapides, des aventures et des dangers, jusqu'à ce que, profitant de la première occasion, Zuloaga se sauva des mains de son ravisseur, vagua au milieu des montagnes et des précipices, en tremblant, comme le dernier des Stuarts, d'être découvert et pris, et parvint, au bout de quelque temps, à la capitale, où il se réfugia dans l'endroit le plus sûr qu'il rencontra et d'où il continua à réclamer ses titres de légitimité. Les voyages rapides et inattendus de Miramón, sa décision et son bonheur à arracher des mains de Marquez l'argent et les troupes, la série de ses triomphes, mais surtout

(*) Manifeste du Ministère Cuevas.

le rapt d'Hélène, comme l'on disait à Mexico, enchantaient M. Pacheco, et, même avant de connaître Miramon, il se décida en sa faveur, et commença ouvertement à travailler à son agrandissement.

Tout le monde a été témoin à Mexico de la part active que prit M. Pacheco dans ces scènes purement d'intérieur, et nous savons tous qu'il était chargé d'inventer des ressources quand le ministère, dont l'invention n'était pas précisément le côté fort, se trouvait à bout de voie et dans une situation trop compliquée. Et ce n'est pas nous seulement qui disons cela; c'est M. Calderon Collantes qui le dit au Sénat:

“Cependant, Messieurs, dit M. Collantes, M. Pacheco travailla avec activité au rétablissement de l'autorité de Miramon, et il disait au corps diplomatique: donnons au pouvoir de Miramon un vernis de *légalité à la mexicaine*; plaçons nous à côté de lui, parceque dans les nations qui sont condamnées aux perturbations du genre de celles que souffre le Mexique, *l'apparence de la légalité suffit pour consolider le gouvernement.*”

De retour à la capitale, Miramon renonça à la présidence où le remplaça M. Pavon, président de la cour de justice émanée du plan de Tacubaya; mais bientôt se réunirent vingt ou vingt cinq personnes, représentant les restes dispersés du conseil qui avait élu Zuloaga, et elles rendirent un décret déclarant Miramon Président. Les réactionnaires légitimistes jetèrent des cris au ciel, mais il fallut néanmoins en passer par cette illégalité.

Toutes ces péripéties, tous ces changemens inattendus, et plus encore, les protestations de Zuloaga, firent vaciller le corps diplomatique, qui, d'après l'ancien usage, reconnaissait toujours la personne qui occupait le palais de Mexico avec le titre de Président. Les relations diplomatiques restèrent suspendues, et ce fut quand il n'y avait pas seulement *deux, sinon trois gouvernements*, car Zuloaga continuait, de sa maison ou de sa cachette, à s'intituler *Président légitime*, ce fut ce moment qui parut le plus opportun à M. Pacheco pour reconnaître l'homme qui n'avait même par *ce vernis de légalité à la mexicaine*. Mais M. Pacheco avait une véritable fureur de *faire de la politique*, et il fallait qu'il en fit à tout prix.

Personne ne doute que cet acte de M. Pacheco ne fut le gant qu'il jeta positivement au parti qui l'avait reçu comme un ami à Veracruz, et qui, loin de lui nuire, lui avait ouvert le chemin de la capitale, dans l'espoir qu'il remplirait *sa mission pacifique*, au lieu de se mêler d'une façon aussi active que perfide à la politique intérieure. La détermination de M. Pacheco soutint la lutte quelques jours de plus, causa une plus grande effusion de sang, et fournit peut-être—et sans peut-être—aux autorités militaires,

qui ne pouvaient trouver leur titre de gouvernement que dans la reconnaissance de l'Ambassadeur d'Espagne, l'occasion de s'emparer des fonds anglais déposés à la rue de las Capuchinas, pour prolonger leur existence et tenter le sort des batailles.

On est donc forcé d'admettre, par le simple récit des faits, que M. Pacheco *fit de la politique, fit de la diplomatie, fit de l'intrigue, fit des miracles*, fit tout ce qu'il est possible de faire, moins rester *neutre*, moins se conformer aux instructions qu'on lui avait données, moins diriger ses démarches vers *cette solution pacifique*, désirée par le gouvernement de sa Reine, dans les questions pendantes entre le Mexique et l'Espagne.

La *politique faite* par M. Pacheco dura peu. Les forces du gouvernement constitutionnel s'approchèrent de Mexico; Miramon, fatigué et matériellement ahuri de tant de voyages, de tant de campagnes, réunit ses troupes et sortit de la capitale, au lieu de se défendre dans son enceinte; il fut mis en déroute.

Peu de jours après, le gouvernement de Veracruz fit son entrée dans la capitale. Quel caractère avait M. Pacheco pour ce gouvernement? Aucun, conformément aux règles du droit.

Qu'était M. Pacheco pour le gouvernement de M. Juarez? Un simple particulier, et de plus peut-être, une personne qui, abusant de sa position politique momentanée, s'était entremêlée dans les affaires politiques de la République.

“Le gouvernement de S. M., dit M. Pacheco, dans un paragraphe de son discours, ne reconnaissait en rien D. Benito Juarez.” Il est certain que M. Pacheco passa à Veracruz et vint à Mexico reconnaître *un troisième gouvernement*, que nul autre Ministre n'avait reconnu, et qui ne possédait même pas les titres de légalité relative du gouvernement de Zuloaga. Ce gouvernement, ou, pour mieux dire, cette création de M. Pacheco, finit en peu de jours. Nous demandons encore: quelle qualité restait à M. Pacheco? M. Juarez pouvait-il le considérer comme Ambassadeur de S. M. la Reine d'Espagne, quand il avait, selon le droit, présenté ses lettres de créance à un Souverain qui, par la déroute de son armée, était moralement mort; car n'oublions pas que, en cas de guerre civile, les nations étrangères, doivent considérer les deux partis comme s'ils étaient *des nations ou des Etats distincts*.

La mission d'un Ministre étranger peut cesser par différentes causes, et, entre autres, parceque cette mission n'a plus d'objet, par raison de mort physique ou morale, ou par l'abdication du Souverain auprès duquel il était accrédité. Dans le cas que nous examinons, puisque M. Pacheco

avait assumé la responsabilité de la cessation de neutralité; puisque, sans tenir compte des bases du droit constitutionnel qui soutenaient la légalité du gouvernement de Veracruz, il avait déclaré, de sa seule autorité, qu'il ne reconnaissait en rien M. Juarez, et qu'après avoir donné, par sa présentation, un témoignage officiel de sa volonté d'entrer en participation avec l'un des deux partis qui divisaient la République, et en faveur duquel il se décidait, il est clair que ce parti ayant été détruit dans une bataille, son chef étant caché et fugitif, l'ambassade de M. Pacheco avait cessé: primo, par manque d'objet; secundo, par la mort morale de ce gouvernement qu'il reconnaissait. La doctrine des auteurs, applicable à ce cas, est très connue, ainsi que toutes celles que nous avons citées. Dans son paragraphe intitulé: *fin des missions politiques*, Kluber dit:

“ Les fonctions d'un Ministre public s'interrompent et cessent: 1.° Si un terme fixe a été signalé à la mission, etc. 2.° Par la terminaison des affaires qui formaient l'objet de la mission, etc. 3.° Par le rappel du Ministre. 4.° Par sa mort. 5.° Par la mort physique ou morale de celui qui l'a nommé. 6.° Par la mort physique et morale du Souverain auprès duquel il était accrédité.”

Quand même M. Juarez et M. Ocampo l'eussent voulu, ils ne pouvaient pas, conformément aux règles du droit, admettre M. Pacheco, à moins que les gouvernements d'Espagne et du Mexique, fermant les yeux pour ne point examiner la conduite irrégulière de l'Ambassadeur, n'eussent convenu: l'un, de lui donner de nouvelles lettres de créance; et l'autre, de le recevoir, pour commencer les négociations comme si rien n'eût eu lieu.

C'est donc en vain que M. Pacheco a fait usage de toutes les ressources que pouvaient lui fournir son âge, sa vengeance, et son talent à exciter le patriotisme, l'orgueil et la colère du peuple espagnol, en lui faisant croire qu'il y avait eu outrage à la reine; c'est en vain qu'il demande, quelquefois avec la candeur d'un enfant, ailleurs avec l'indignation du juste: Qu'ai-je fait? pourquoi m'a-t-on expulsé?

Ce que tu as fait? Tu as reconnu un chef militaire qui a été mis en déroute et qui est sorti du territoire.

Ce que tu as fait? Tu as intenté de bombarder Veracruz.

Ce que tu as fait? Tu t'es mêlé aux affaires intérieures d'un pays, tu t'es décidé pour l'un des partis, au détriment et préjudice de l'autre.

Ce que tu as fait? Tu as perdu ton caractère public, que tu ne pouvais conserver vis à vis du gouvernement que tu as repoussé et méconnu depuis ton arrivée.

Toutes ces choses, qui sont tes œuvres, n'ont rien à voir avec ta nation,

avec ta Souveraine, pas plus qu'avec l'honneur espagnol; elles te sont personnelles, parceque tu as voulu qu'il en fût ainsi, et si ta conduite eût été neutre, prudente et pacifique, comme on te l'avait soigneusement recommandé, tu n'eusses pas été expulsé du pays, mais si telle chose fût arrivée, l'Espagne entière eût répondu à cette offense par un cri légitime, alors même que, dans ton malheur, tu eusses conservé le silence du calme et de la dignité.

Il résulte du résumé de notre exposé:

1.° Que la Cour d'Espagne envoya son Ambassadeur avec des instructions adéquates à l'état de la République, et que ces instructions étaient conciliantes, bienveillantes et parfaitement d'accord avec ce que le droit des gens indique pour les cas semblables.

2.° Que l'Ambassadeur, en se mêlant à l'un des partis, ne suivit point ses instructions, et qu'il manqua à leur règle principale qui était l'observation de la neutralité absolue.

3.° Que la déroute et la fuite du chef qu'il avait reconnu, terminaient sa mission diplomatique.

4.° Que, n'existant aucune obligation, pour le gouvernement constitutionnel, de reconnaître à M. Pacheco son caractère d'Ambassadeur, tant parceque sa mission était terminée, comme parceque les Etats ont le droit absolu d'admettre ou non les agents ou ministres étrangers, il n'y a pas eu l'ombre de la plus légère offense à S. M. la Reine, ou à l'honneur de l'Espagne.

5.° Que l'expulsion de M. Pacheco n'a point été un acte brutal, comme il le qualifie dans son exposition à la Reine, mais bien un acte de justice, puisque, d'après ses propres déclarations et celles de M. le ministre d'État, il s'était mêlé activement aux affaires publiques du Mexique, en préparant le bombardement de la place de Veracruz, et en coopérant efficacement à rétablir au pouvoir l'un des chefs militaires qui se disputaient le commandement de la capitale.

